

Publié le 27 août 2016 à 05h00 | Mis à jour le 27 août 2016 à 05h00

Le Cégep à l'église Notre-Dame: le projet de rénovations chemine



La Ville de Granby devrait lancer un appel d'offres cet automne pour la réalisation des plans et devis pour la rénovation de l'église Notre-Dame, dans le cadre du projet mené conjointement avec le Cégep de Granby.
Alain Dion, La Voix de l'Est



[Marie-France Létourneau](#)

La Voix de l'Est
(Granby) La Ville de Granby planche sur le projet de rénovation de l'église Notre-Dame pour permettre au Cégep de Granby d'y installer les élèves de sa nouvelle technique de génie mécanique. Un appel d'offres devrait être lancé cet automne pour permettre la conception des plans et devis, a affirmé le directeur général de la Ville, Michel Pinault.

Si tout se déroule comme prévu, le contrat pour la réalisation des travaux pourrait être accordé au printemps 2017, a ajouté M. Pinault. Le projet devrait donc assurément figurer au prochain budget, confirme le DG de la Ville.

Le chantier sera principalement concentré, dans un premier temps, au sous-sol et dans la sacristie de l'église, où les cégépiens devraient s'installer à partir de 2018. Des travaux sont aussi prévus dans la nef, mais de façon plus minimale, afin de confirmer la vocation de salle multifonctionnelle que la Ville souhaite y donner. «On veut y faire peu de travaux, mais ce sont des travaux importants. D'abord, on conserve tous les éléments patrimoniaux, mais on veut s'assurer d'avoir des toilettes en quantité. Un espace traiteur serait aussi prévu», explique Michel Pinault.

Les bancs d'église retirés, l'endroit pourrait être utilisé, dans la programmation régulière d'activités, pour des cours de yoga ou de tai-chi, soit des activités qui se pratiquent au sol, de même que pour la présentation de spectacles et de concerts, comme c'est actuellement le cas. La vocation de l'endroit serait ainsi élargie, fait valoir le directeur général.

Pour le Cégep

Le Cégep de Granby a obtenu en mai dernier, après des années d'attente, le feu vert de la ministre de l'Enseignement supérieur, Hélène David, afin que la technique de génie mécanique puisse être offerte. Une enveloppe de 1,4 million\$ a été consentie au Cégep pour l'achat de l'équipement nécessaire. Une autre, de 2,8 millions\$, a aussi été allouée pour permettre la réalisation des travaux nécessaires dans l'église.

La Fondation du Cégep de Granby ainsi que la Ville assumeront également financièrement une part des travaux. Les coûts ne sont toutefois pas détaillés pour l'instant, dit Michel Pinault. Chose certaine, le projet en est un d'importance et entraînera une facture de quelques millions\$, laisse-t-il entendre.

Selon le directeur général du Cégep de Granby, Yvan O'Connor, la nouvelle technique accueillera ses premiers étudiants en septembre 2017, mais la rentrée ne pourra pas se faire dès ce moment dans le sous-sol de l'église. La grille horaire sera remaniée afin que les cours puissent être offerts, sans les laboratoires, dans les locaux du Cégep et du Centre régional intégré de formation (CRIF), dit-il. Le Cégep s'installera de façon officielle à l'église en 2018, ajoute-t-il.

Presbytère démoli

Détail: le directeur général de la Ville, Michel Pinault, précise que la démolition du presbytère est également prévue dans la première vague de travaux qui seront réalisés à l'église. Le bâtiment ne cadre pas avec la phase deux du projet du Cégep, souligne-t-il, ni avec le plan de revitalisation du centre-ville sur lequel l'administration municipale travaille.

Dans une deuxième phase, le Cégep de Granby souhaite pouvoir réunir sur un même site, dans un institut technologique, la nouvelle technique de génie mécanique, ainsi que le programme de technologie de l'électronique industrielle et la technique de génie industriel. Les cours de ces deux derniers programmes sont actuellement offerts au CRIF.

«C'est un autre dossier pour lequel on devra convaincre le ministère. Mais c'est un facteur de réussite de voir tous les étudiants réunis sur le même campus», fait valoir le DG du Cégep.

Pour l'heure, les organismes qui louent des espaces au sous-sol de l'église, dont les Chevaliers de Colomb, devront quitter leurs locaux pour le 31 décembre 2016. Mais la Ville, par le biais du service de la coordination du loisir, des arts, de la culture et de la vie communautaire, pourra, au besoin, leur donner un coup de main pour se relocaliser, affirme Michel Pinault.

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)